

Un adversaire des autonomistes

Le comte Jean de Leusse 1867 – 1963

Maire, Député et Sénateur de Reichshoffen

Jean-Claude STREICHER



Le comte Jean de Leusse est le second fils de Paul (1835-1906), dont nous avons retracé l'activité agronomique dans la précédente revue "**Regards sur l'histoire**" n° 37. Châtelain comme lui, il vécut de ses terres, mais à sa différence il s'est plutôt fait remarquer par ses engagements politiques entre les deux guerres dans le camp catholique national et anti-autonomiste. Ce sont donc surtout ces engagements que nous développerons dans cette notice biographique (*).

Né le 6 février 1867 à Cannes, la résidence d'été de ses parents, il avait tenté des études médicales et suivi des cours de science politique à Paris. Il était déjà cinquantenaire quand l'Alsace-Lorraine redevint française. Dès les premiers scrutins de 1919, il sut se faire élire maire de Reichshoffen, puis député *Bloc National*, l'alliance électorale rassemblée autour de la figure tutélaire de Georges Clemenceau, et qui conquiert alors une majorité écrasante à la Chambre, de 433 sièges contre 180. Il avait alors été présenté par le parti catholique alsacien l'*Union populaire régionale nationale d'Alsace* (UPRNA, puis UPR en raccourci), issu du *Zentrum* alsacien-lorrain d'avant-guerre.

Il perdit toutefois ce siège dès le renouvellement de 1924 et dut attendre février 1927 pour être réélu sénateur du Bas-Rhin à l'occasion d'une partielle.

Catholique, mais national

Dès ses débuts en politique, il s'était impliqué dans la presse. Comme député, il s'exprimait déjà à l'occasion dans la *Voix d'Alsace*, l'hebdomadaire en langue française créé à Strasbourg en novembre 1920 par le groupe de presse de son parti, éditeur par ailleurs du quotidien *Der Elsässer*. Il écrivait aussi pour l'*Echo d'Alsace et de Lorraine*, publié à partir du 10 septembre 1923, et qui se voulait « *l'organe de tous ceux qui en Alsace et en Lorraine sont heureux et fiers de s'appeler et d'être français* ».

Il y avait pris 20 actions, contre 5 pour son futur complice en politique, le docteur Alfred Oberkirch, député UPR de Sélestat. Mais ce journal, faute de lecteurs en nombre suffisant, dut être arrêté dès le 14 mai 1924, après les élections législatives que le comte avait perdues.

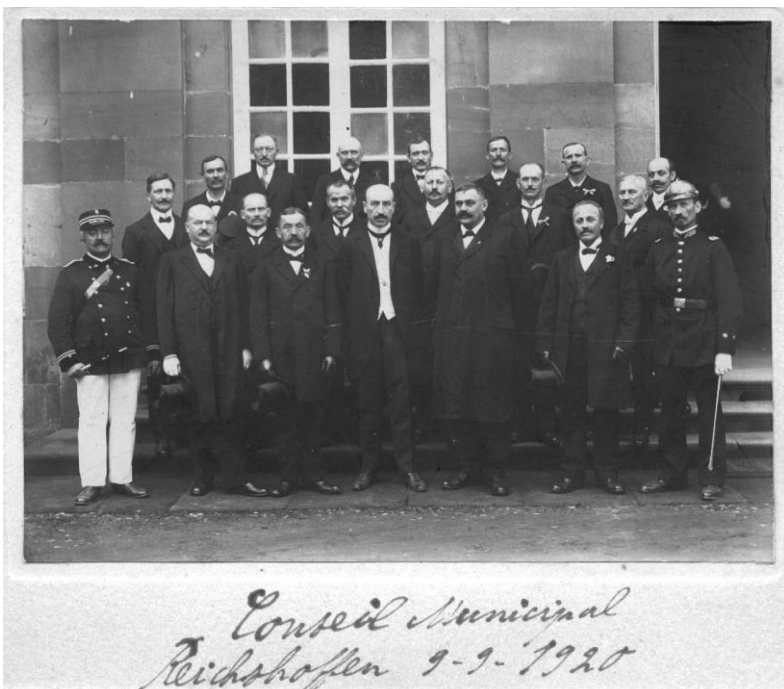
On retrouve ensuite Jean de Leusse et le Dr Oberkirch au comité directeur d'une nouvelle publication mensuelle, *Notre Droit, La Voix d'Alsace et de Lorraine croyantes et fidèles*, qui paraît à partir de février 1925.

Car dans l'interval, la politique de laïcisation engagée en 1924 par le gouvernement Herriot, avait exacerbé le « *malaise alsacien* », et par contrecoup renforcé l'aile autonomisante du parti catholique. Le comte s'inquiéta de cette évolution, comme d'ailleurs de la proximité des tenants de cette fraction avec les signataires du *Heimattbund*, qui avait été rendu public le lundi de Pentecôte 6 juin 1926. Dès le 14 juin, au

En 1918 le Comte Jean de Leusse avec les Maréchaux
JOFFRE & FOCH au château de Reichshoffen

Photothèque SHARE





Présentation du Conseil municipal – Jean de Leusse au centre

Archives SHARE

lendemain d'une réunion plutôt houleuse du comité directeur de son parti, où il n'avait pas été suivi, le comte donna donc sa démission de membre de cette instance. Il en informa Thomas Seltz, député d'Erstein et président de ce comité directeur, par une lettre expédiée de Reichshoffen.

Lettre qu'il donna à paraître dans le *Journal de l'Est*. Il désirait, y explique-t-il « que le parti se désolidarise complètement et en termes nettement réprobateurs du Heimatbund et de ses chefs. Mais la résolution votée hier ne peut en aucun cas me satisfaire, moi et mes amis. Je constate avec regret qu'il n'y a plus de place pour moi dans le comité directeur de notre parti aussi longtemps que ce dernier suivra la voie dangereuse dans laquelle il paraît vouloir s'engager. »

Le *Journal de l'Est* ne doutait pas que cette démission aurait de lourdes répercussions. « M. de Leusse, écrit-il, est une éminente personnalité politique catholique. Il appartient au terroir alsacien par de magnifiques et anciennes attaches. Il est l'héritier d'une glorieuse tradition de fidélité alsacienne et française. Son acte n'étonnera aucun de ceux qui connaissent sa loyauté, son esprit de conscience, son amour de la vérité. » Le comte, ajoute le quotidien, se désolidarise « d'un groupement politique alsacien qui, parti d'une base nationale et religieuse, a évolué rapidement

jusqu'à comporter dans le Bas-Rhin une majorité composite et hétéroclite, cultivant une sorte de pacifisme germanophile en matière extérieure et d'agressivité francophobe en matière intérieure. »

Une suite, il y en eut dès octobre 1926. Le comte de Leusse lance alors avec le général Bourgeois, sénateur UPR du Haut-Rhin, un nouvel organe de presse, catholique et national, le bihebdomadaire *s'Elsass, journal de l'avenir alsacien*, destiné, comme son titre le laisse transparaître, à contrecarrer *Die Zukunft*, le mensuel du Heimatbund dont l'audience était grandissante. Le comte de Leusse en présida également le conseil d'administration de la société éditrice.

C'était une société de 23 actionnaires et au capital de 300 000 F, dont il prit 10 actions de 500 F contre 100 pour « le milliardaire du tabac », Maurice Burrus de Ste-Croix-aux-Mines (1), personnalité

indépendante et non cléricale. Par le décret du 12 novembre 1927, le gouvernement Poincaré fit ensuite interdire, ainsi que le souhaitait Clemenceau depuis un moment, trois autres brûlots autonomistes et strictement de langue allemande, nés en réaction à la politique d'assimilation forcée. Comme ce décret éliminait des concurrents, le comte s'en félicita bruyamment : « Ces feuilles immondes, dit-il, empoisonn(ai)ent l'atmosphère de nos régions. »

Le coup de pouce du sous-préfet Paira

Là-dessus, aux sénatoriales partielles de février 1927, il réussit à succéder à l'abbé Delsor (UPR), pendant que l'autre siège, alors à pourvoir, fut remporté, suivant un savant dosage, par le chanoine Eugène Muller, l'une des têtes pensantes de l'aile autonomisante du parti catholique.





27 mai 1923 Inauguration du monument aux morts de Reichshoffen

(Source : Archives Famille de Leusse. Photographie.)

Mais il faut bien admettre que, sans les discrets coups de pousse de René Paira, alors sous-préfet de Molsheim, il n'aurait peut-être pas remporté ce scrutin. Dans ses mémoires, le futur préfet du Bas-Rhin explique en effet comment il s'y prenait. S'il tenait à faire gagner le maire de Reichshoffen, c'est parce qu'il le trouvait « *d'une droiture extrême* ». Mais sans doute aussi parce qu'il était le meilleur candidat « *national* » possible. Pour gagner la faveur des maires qu'il allait démarcher dans la journée, il lui remettait donc, le matin en sa sous-préfecture, des fiches détaillant les attentes et les soucis de chacun d'entre eux, y compris d'ordre privé. Ainsi votèrent-ils en grand nombre pour lui, persuadés que lui seul les avait compris (2).

Fort de ce nouveau mandat, le comte de Leusse obtint tout aussitôt d'être reçu à Paris le 16 mars suivant, avec le comte Paul de Pourtalès, président de la *Société des courses de Strasbourg*, par Henri Queuille, le ministre radical-socialiste de l'agriculture. Ils tenaient à l'inviter à inaugurer les nouvelles tribunes du champ de course dit des *Bords du Rhin* à Strasbourg le 8 mai suivant. Ce que le ministre accepta fort obligeamment (3).

La presse locale nous apprend que le comte de Leusse fut alors également convié, avec de nombreuses autres personnalités « *nationales* », au banquet présidé par le maréchal Lyautey et organisé par l'hebdomadaire *L'Alsace française* à l'*Hôtel de l'Union*, à Strasbourg pour célébrer la sortie de son 300^{ème} numéro.

Mais manifestement, ces initiatives ne suffisaient toujours pas à enrayer les progrès de l'autonomisme clérical et non-clérical dans l'opinion. Encouragés par la préfecture, les catholiques nationaux crurent alors devoir aller jusqu'à la rupture. De Leusse et Oberkirch coisignent ainsi une motion, que le député Weydmann

de Wissembourg présenta le 3 novembre 1928 au comité directeur de l'UPR et qui exigeait l'exclusion du parti des députés autonomisants Joseph Rossé et Michel Walter « *pour manquement à la discipline* », puisqu'ils préconisaient l'alliance électorale avec les autonomistes de la *Landespartei* de Karl Roos et les séparatistes du Parti communiste. Cette motion ayant été rejetée, de Leusse, Oberkirch et leurs amis firent alors scission de l'UPR et créèrent un nouveau parti, l'APNA (*Action populaire nationale d'Alsace*), « *pour lutter (tout à la fois) contre l'autonomisme et le communisme* », selon les mots-mêmes d'Oberkirch (4). Celle-ci comptera jusqu'à 4000 adhérents sur un programme « *national* » reprenant quasiment à la lettre celui de l'UPRNA et du *Bloc National* de 1919.

Dans la foulée, le comte de Leusse s'associa également à la création fin 1929 d'un nouveau quotidien, l'*Elsässer Bote*, devant prendre la relève de *s'Elsass* avec des moyens bien supérieurs (un capital d'un million de francs et une forte subvention de l'Etat). Il en présida, de même, la société éditrice. Ironie du sort, l'*Elsässer Bote* put se doter d'une rotative achetée en Allemagne sur le compte des réparations (1) (5) et jusqu'à la guerre imprimer les grosses lettres « S » de son titre en noir, à la mode himmlerienne !

Le montant de ces subventions gouvernementales (130 000 F/mois) avait cependant de quoi choquer, surtout que bien d'autres titres de la presse « *nationale* » en Alsace-Moselle (*Journal de l'Est*, *Journal d'Alsace et Lorraine*, *L'Alsace française*, *La Revue du Rhin*...) profitaient déjà des fonds secrets de l'Etat. Le 4 avril 1933, Camille Dahlet, député autonomiste laïc de Saverne, finit donc par rendre le scandale public en pleine séance de la Chambre des députés. « *130 000 F/mois, dit-il, cela fait plus de 1,5 millions par an et une dizaine de millions depuis que l'Elsässer Bote a été créé. C'est un scandale qu'on trouve des millions pour un journal qui combat les députés qui n'ont jamais ménagé leur appui au gouvernement. C'est un scandale, parce qu'il est amoral d'obliger les électeurs contribuables à payer de leur propre argent les journaux dans lesquels ceux qu'ils ont élus sont entraînés journalièrement dans la boue par ceux à qui ils ont refusé leur confiance* » (6).

Dahlet en dénonça également l'effet pervers : pour continuer de profiter de cette manne généreuse, ces journaux avaient tout intérêt à exagérer constamment l'influence allemande occulte dans les provinces recouvrées.

Pour des raisons de rigueur budgétaire, ces subventions finiront tout de même par être coupées début 1936. Le comte de Leusse négocia alors la reprise des différentes éditions locales de l'*Elsässer Bote* ainsi que des *Editions d'Alsace* à hauteur de 50 % par leur adversaire, les *Editions Alsatia* de Colmar, citadelle de la presse UPR autonomisante de langue allemande dans le Haut-Rhin dirigée de main de maître par le député Joseph Rossé (4). L'*Elsässer Bote* resta néanmoins de tendance nationale sous la férule de l'*Apnaiste* Pierre Schmidt Le Roi (1). Après la Libération, ce dernier sera d'ailleurs le directeur des *Editions Alsatia* épurées (7).

« Il faut décléricaliser l'Alsace »

Au cours de ces années d'affrontement, le comte de Leusse se fit également remarquer par une conférence qu'il avait tenue le 4 décembre 1930 à l'Institut technique catholique de Roubaix. Il y affirma *ex abrupto* qu'il fallait décléricaliser l'Alsace, que le clergé d'Alsace devait se décléricaliser, se respiritualiser et faire moins de politique active ouverte.

Der Elsässer, toutefois, n'en avait eu vent que près de deux mois plus tard. Il réagit néanmoins dans les termes plus vifs, réaction outragée que répercutèrent aussitôt ses éditions locales de Haguenau et de Wissembourg.

« Comte de Leusse, rapporte ainsi le quotidien catholique, *bezeichnet der Ziel der Politik für sich und seine Freunde mit der Formel : Il faut décléricaliser l'Alsace. Man muss dem Klerus sein Einfluss aus der Hand nehmen, denn der Klerus ist gegen die Politik der National Katholiken. Er präziserte, es gelte nicht, den Klerus zu bekämpfen, sondern nur seiner Herrschaft ein Ende zu machen.* » Ainsi donc le bon catholique de Reichshoffen allait-il toujours plus loin dans ses compromissions avec les anticléricaux et les francs-maçons : « *Genau so sagen es die Freimaurer, die um Minck und Fredde (les leaders bas-rhinois du parti radical-socialiste), die um Peirottes und Grumbach (les leaders bas-rhinois de la SFIO), mit welcher Graf de Leusse Hand in Hand ging bei den Wahlen in Haguenau, als es galt, die katholische Mehrheit im Gemeinderat zu stürzen und sie durch eine antiklerikale Mehrheit zu ersetzen* » (8).

Mais dans le fond, le comte n'avait pas tort : bien des curés de village tenaient alors en chaire et dans le quotidien des discours bien plus politiques que spirituels. Et l'*Elsässer Bote*, à la suite de son mentor, ne pouvait qu'enfoncer le clou en critiquant « *les prêtres qui exploitent la religion au profit d'une politique purement terrestre et qui au nom de l'autorité divine imposent des conceptions purement humaines* » (1).

Cette thématique, cependant, n'était pas nouvelle chez le comte. Antérieurement et à d'autres occasions, il s'en était déjà pris publiquement au « *petit crétin de vicaire de Reichshoffen* » (8). Le 16 décembre 1928, lors d'une réunion à Reichshoffen des adhérents de l'UPR du canton de Niederbronn-les-Bains, il s'était également attaqué à « *l'attitude de certains éléments du clergé alsacien* » pour leur reprocher « *leur indiscipline à l'égard de leur évêque et stigmatis(er) la presse de l'abbé Schiess (Der Elsässer) et de l'abbé Haegy (Elsässer Kurier), qu'il qualifia de presse du mensonge, de diffamation et d'intoxication* » (4).



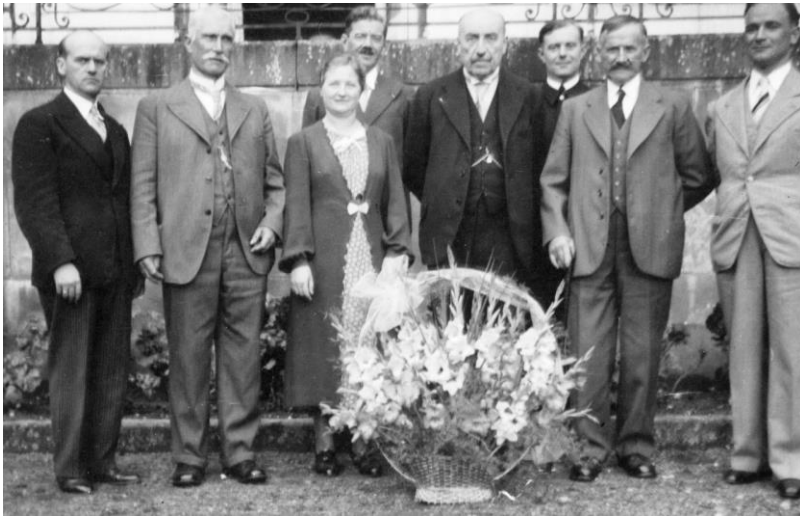
Vue sur le château et la cour, 1937.

Source : Archives Famille de Leusse.

Dernier sénateur APNA

Et cependant, en mai 1935, le comte de Leusse réussit à conserver la mairie de Reichshoffen, puis le 20 octobre suivant son siège de sénateur. Mais il fut alors bien le seul *Apnaiste*, tous les autres sièges sénatoriaux en Alsace ayant alors été remportés par l'UPR. A la Chambre, l'APNA perdit également tous ses élus, à l'exception du Dr Oberkirch.

Pour autant, le comte de Leusse ne cessa pas d'apparaître au premier rang des manifestations patriotiques. Le 29 juin 1930, il siège à la tribune du congrès annuel de la *Fédération des Engagés volontaires d'Alsace et de Lorraine* à Haguenau. Le dimanche 7 août 1932, le voilà à Gunstett pour le dévoilement de la dalle apposée par le *Souvenir français* contre l'église du village en mémoire des 7 civils tués par les Allemands le matin de la bataille de Woerth-Froeschwiller. Il parla en dernier, pour



Le 6 août 1939 – 20 années de Maire du Comte Jean de Leusse au château

Archives SHARE

dire quelques mots en alsacien. « *Er ermahnte, note le Journal de Wissembourg, an die Vergangenheit zu denken, um in Zukunft um so besser zu arbeiten für das Wohl des Landes* » (9).

Le 9 septembre 1933, aux *Journées forestières de Strasbourg*, organisées sous le patronage de Henri Queuille, toujours ministre de l'agriculture, il prend la parole à l'heure des toasts. Le 1^{er} décembre 1935, il représente le président du Sénat Jules Jeanneney à l'inauguration à Strasbourg d'une plaque apposée sur la maison natale du maréchal Kellermann, puis de sa statue, place Broglie. Le dimanche 18 octobre 1936, lors de l'inauguration du nouveau monument aux morts de Strasbourg, il prononce en dernier une allocution au nom des parlementaires du Bas-Rhin...

Il représentait également les intérêts des communes forestières d'Alsace et de Lorraine. Comme député, il avait présidé la commission d'Alsace et de Lorraine et, au Sénat, siégeait aux commissions de l'armée et des affaires étrangères.

Mme Antoinette de Leusse, la bru de son fils aîné Pierre, ajoute qu'une « *véritable amitié* » le liait aussi à Léon Blum, dont la famille était en effet originaire de la commune voisine d'Oberbronn. Comme Raymond Poincaré à la fin des années vingt, le leader socialiste le « *consultait souvent sur la politique à mener pour ancrer solidement l'Alsace à la France* ». Le même souci l'avait également rapproché de Paul Demange, le chef de cabinet du Dr Oberkirch, auquel il était donc pareillement

attaché par « *de forts liens d'estime mutuelle et d'amitié* » (10).

Replié au Pradet (Var)

A la déclaration de guerre, début septembre 1939, le comte de Leusse réussit à éviter aux habitants de Reichshoffen d'être évacués (11). Le soir du 31 décembre 1939, toutefois, son château est entièrement ravagé par un incendie, provoqué par des cendres mal éteintes que des soldats en cantonnement avaient négligemment rangées dans les combles.

Bien que sans logement, le comte ne bougea pas jusqu'à l'arrivée des Allemands. Ce n'est que lorsqu'il apprit qu'il allait être

convoqué à Strasbourg, nous dit Antoinette de Leusse, qu'il se résolut à quitter Reichshoffen. Il s'installa alors avec sa famille dans une propriété qu'il avait achetée au Pradet dans le Var, entre Toulon et la presqu'île de Giens (10). Cette propriété est donc différente de celle que son père Paul avait acquise au-dessus de Cannes dès avant la guerre de 1870 et où le comte Jean était né.

Pendant ce temps, Pierre, le fils aîné du sénateur, également né à Cannes, en 1905, avait entamé une carrière diplomatique fort chargée. Après avoir été secrétaire d'ambassade à Berne, Washington, Prague et Vienne, il avait été nommé à Beyrouth en octobre 1938 auprès du nouveau haut-commissaire au Levant Gabriel Puaux, auparavant ministre de France à Vienne. En septembre 1939, il est mobilisé comme officier d'ordonnance du général Weygand, qui venait d'être nommé à Beyrouth, à la tête des forces françaises du *Théâtre d'opération du Moyen-Orient* (TOMO).

Façade sur cour lors du déblaiement après l'incendie en 1940

Source : Archives Famille de Leusse



Leur tandem résistera à bien des épreuves. Pierre, en effet, resta auprès du général Weygand lorsque le 17 mai 1940 celui-ci fut nommé généralissime à la place de Gamelin. Il ne le quitta pas non plus lorsqu'à partir du 12 juin Weygand se mit à préconiser l'armistice, ni quand le maréchal Pétain prit Weygand le 17 juin 1940 comme ministre de la Défense nationale dans son premier gouvernement.

Pierre se trouva donc à Vichy lors de l'Assemblée nationale du 10 juillet 1940 que son père avait de son côté rejointe depuis Le Pradet. L'historien Pierre Miquel écrit, sans l'ombre d'une preuve, que le sénateur de Leusse s'y était rendu « *dans le même état d'esprit* » que le comte d'Andlau-Hombourg, le député UPR Henri Meck de Molsheim et le député démocrate populaire de Moselle Robert Schuman. A savoir, qu'ils étaient partisans tous les quatre « *de faire confiance au Maréchal, dernier recours contre l'annexion* » (12). En réalité, nous confie Antoinette de Leusse, si le sénateur-comte vota alors pour les pleins pouvoirs constitutionnels, comme l'ensemble de ses 15 autres parlementaires alsaciens alors présents à Vichy, c'était plutôt sur l'insistance de son fils Pierre, qui, étant l'intime de Weygand, « *ne voyait pas d'autre issue* » (10).

Là-dessus, le père retourna au Pradet. La loi du 12 octobre 1940 le nomma ensuite à la *Commission administrative* de 7 membres appelée à remplacer le conseil général du Bas-Rhin auprès de la préfecture de Strasbourg maintenue à Périgueux (13) (14). Au Pradet, Jean de Leusse aura bientôt la visite de son ancien complice de l'APNA, le Dr Oberkirch, député de Sélestat. Lui aussi « *ouïste* » du 10 juillet, celui-ci s'était replié après le vote à Decazeville (Aveyron) auprès de sa fille Madeleine, épouse d'un avocat de Colmar expulsé d'Alsace par les Nazis (15).

Pierre de Leusse, par contre, resta à Vichy, lorsque début septembre 1940 Weygand fut nommé à Alger aux fonctions de délégué général du gouvernement en Afrique française, afin de mettre un coup d'arrêt aux dissidences gaullistes qui avaient tendance à s'y multiplier et ainsi éviter son occupation par les Germano-italiens. Il resta à Vichy pour y être le représentant et l'interface du général auprès des ministères. Aussi était-il généralement le premier à accueillir Weygand à l'aérodrome de Rhue lorsque celui-ci arrivait d'Alger pour conférer avec le gouvernement. Il aida également Weygand début juin 1941 à faire capoter les *Protocoles de Paris* négociés par l'amiral Darlan avec Hitler et Otto Abetz.

Weygand chez les de Leusse

Puis quand, fin novembre 1941, Weygand fut destitué à la demande du même Abetz, Pierre de Leusse le convainca de se loger provisoirement dans la villa familiale du Pradet. Mais le jour où l'ancien

généralissime put enfin venir s'y installer, le comte et la comtesse Jean de Leusse étaient à Vichy, où le Maréchal les avait invités à dîner, la comtesse s'occupant également d'œuvres de bienfaisance (16), et plus particulièrement d'aide aux évacués et expulsés d'Alsace et de Moselle (11). Leur fils Pierre, avait bien entendu également perdu son emploi, mais avait pu être recasé comme consul de France à Lugano, en Suisse. Au cours de ce dîner, le Maréchal n'avait donc pas manqué de se réjouir devant le comte et la comtesse de cette réaffectation inespérée.

Le général Weygand resta plusieurs semaines chez les de Leusse, jusqu'à ce qu'il pût se trouver à Cannes un petit logement en propre. Il a gardé de son séjour au Pradet un souvenir enchanté. « *Je reçus, écrit-il dans ses mémoires, de la part du comte et de la comtesse de Leusse et de leurs enfants, dans leur propriété, un accueil d'une telle qualité que je leur demeurerai toujours reconnaissant* » (16).



Le général Weygand

Extrait du Figaro
26 novembre 1941

Le général Weygand se repose près de Toulon

La confirmation du séjour du général Weygand chez les de Leusse près de Toulon, après la destitution de ce dernier à la demande d'Otto Abetz.

Toulon, 25 novembre. — Depuis samedi, le général Weygand est installé chez son ami, le comte de Leusse, sénateur, dans le domaine que celui-ci possède au Pradet, près de Toulon. (O. F. I.)

Après l'occupation de la zone libre, le sénateur de Leusse, dit sa notice parlementaire, « *parvint à se réfugier en Suisse* » (17). Car la Gestapo, avance *Le Nouvel Alsacien*, lui en voulait pour son aide apportée aux réfugiés et expulsés (11). On peut supposer que, pour son passage en Helvétie, il a profité de la complicité de son ami Paul Demange, alors fort influent au ministère de l'intérieur. Demange avait également permis, en effet, l'exfiltration du dessinateur Hansi vers Lausanne.

L'historien François Marin Fleutot écrit que le sénateur y devint alors « *le correspondant de la Résistance française* » (18). Mais sans doute confond-il son rôle avec celui pris par son fils Pierre. Car celui-ci, ayant finalement été destitué par Vichy en janvier 1943, s'était installé à Fribourg et mis au service du général de Gaulle sous le nom de guerre Balagny. Entre autres, il fit alors tout son possible pour empêcher les réseaux non communistes de la Résistance intérieure, *Combat* et *MUR* (*Mouvements unis de la résistance*), d'obtenir des subsides des services secrets américains, représentés à Berne par Allen Dulles, pour compenser la diminution sensible de l'aide financière qu'ils recevaient de la *France Libre* (19).

A nouveau maire de Reichshoffen

A la Libération, le sénateur de Leusse fera au préfet du Bas-Rhin Haelling le même récit du vote 10 juillet 1940 à Vichy que le député UPR Michel Walter. Il y ajouta seulement que ce vote avait été pour lui « *le plus dur sacrifice de sa vie* ». Ce qu'il avait d'ailleurs également dit au maréchal Pétain.



Jean de Leusse sa femme et son fils en militaire le 3 décembre 1944 (1^{ère} libération de Reichshoffen) à la maison REICHHARDT route de Haguenau

Archives SHARE

Le 14 décembre 1944, il est le 3^{ème} des parlementaires bas-rhinois (après Henri Meck et Michel Walter) à être relevé par ledit préfet de l'inéligibilité que lui avait valu son vote du 10 juillet 1940 (20). Il sera donc de nouveau maire de Reichshoffen de 1945 à 1953, pour en céder ensuite le fauteuil à son fils Pierre. En février 1945, il siégea d'abord au comité exécutif provisoire du *Parti républicain populaire*, puis à celui du MRP du Bas-Rhin qui lui succéda (5). Officier de la Légion d'honneur, il a également été administrateur des *Grands Moulins de Strasbourg* ainsi que de la *SAEM Pechelbronn*.



Remise de la légion d'honneur à Jean de Leusse par le président Vincent AURIOL

Archives SHARE

Il ne négligea pas ses ultimes devoirs de mémoire. Début janvier 1950, il est ainsi à l'inhumation à Lauterbourg du général Mittelhauser, ancien membre du *Conseil supérieur de la guerre* (21). Il rédige également pour *L'Alsace française* de mars 1949 la notice nécrologique de son ancien complice de l'APNA, le Dr Oberkirch...

Lui-même décéda le dimanche 25 août 1963 vers 17 heures, à presque 87 ans, dans la maison de campagne de son fils Pierre, à Reichshoffen. Sa dépouille fut exposée le lendemain dans le hall de la mairie qu'il avait dirigée pendant trente-cinq ans. Et surprise, à droite de l'entrée, la famille y avait exposé la lettre de condoléances que le général de Gaulle, président de la République, avait adressée à son fils Pierre.

Celle-ci disait : « *Votre père fut, par excellence, un noble et éminent Français. C'est le souvenir que me laisse sa personne, avec qui j'eus l'honneur de prendre directement contact en des occasions dont je n'oublie aucune. C'est aussi la marque que portera sa mémoire après tant de preuves qu'il a données de sa hauteur d'âme, de son patriotisme et de son désintéressement. Que Dieu veuille désormais l'avoir en sa garde. De tout cœur, je prends part à votre chagrin et à celui des vôtres, tandis que je m'associe au deuil de Reichshoffen, du Bas-Rhin, de l'Alsace. Veuillez être assuré, mon cher Ambassadeur, de mes sentiments bien dévoués et très attristés* » (22).



Le lundi 26 août 1963 sa dépouille fut exposée dans le hall de la mairie ...

Archives SHARE

De très nombreuses personnalités vinrent assister le lendemain matin à la levée du corps, place Jeanne d'Arc, face au monument aux morts. Et seconde énorme surprise, au premier rang d'entre elles, il y avait Paul Demange, ancien attaché parlementaire et chef de cabinet du député Oberkirch, sous-préfet de Sélestat entre les deux guerres, directeur du personnel

(*) Cette notice reprend et complète amplement le chapitre que nous avons consacré au comte Jean de Leusse dans « *Les 16 Alsaciens qui ont dit oui à Pétain* », Ed Bentzinger, Colmar, 2016.

et de l'administration générale au ministère de l'intérieur à Vichy, préfet du maréchal Pétain en Saône-et-Loire, puis en Seine-et-Marne, mais déporté à Neuengamme pour faits de résistance, puis préfet du Bas-Rhin de 1951 à 1956 et préfet de Seine-et-Oise de janvier 1956 à 1967.

Conformément à la volonté du défunt, il n'y eut ni fleurs, ni discours. Le cortège funèbre fut conduit par ses deux fils : Pierre, alors ambassadeur de France à Rabat, et François, maire depuis 1947 de La Loude-les-Maures, commune du littoral varois de quelque 3 300 habitants. Dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Louis Edouard Schaeffer rappela que l'ancien sénateur-maire avait tout fait, depuis 1919, pour fondre l'Alsace dans la France. Dans l'avis de décès inséré dans le même journal, la municipalité dit que toute la population « *s'incline avec respect devant sa glorieuse mémoire* » (22).

Dernières retrouvailles sous les auspices gaullistes : le préfet de Seine-et-Oise Paul Demange, ancien préfet de Saône-et-Loire et de Seine-et-Marne sous Vichy, s'incline devant la dépouille mortelle du comte Jean de Leusse, sénateur-maire de Reichshoffen et « ouïste » du 10 juillet 1940 (Dernières Nouvelles d'Alsace, 29 avril 1963).



Photo DNA

- (1) Christian Baechler : « *Le parti catholique alsacien, 1890-1939* », Ed. Orphys, Paris, 1981, 764 p.
- (2) René Paira : « *Affaires d'Alsace* », La Nuée Bleue, Strasbourg, 1990, p. 113.
- (3) *Journal de l'Est*, jeudi 17 mars 1927.
- (4) ABR : 286D349.
- (5) *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, notice Jean de Leusse.
- (6) *Comptes-rendus des débats de la Chambre des députés*.
- (7) Pierre de Boisdeffre : « *Contre le vent majeur (1368-1968)* », Grasset, 1994, p. 263.
- (8) *Echo de Wissembourg*, mercredi, 2 août 1931.
- (9) *Journal de Wissembourg*, lundi 8 août 1932.
- (10) Lettre à l'auteur du 10 décembre 2015.
- (11) *Le Nouvel Alsacien*, 29 août 1963.
- (12) Pierre Miquel : « *Les quatre-vingt. Ils ont dit non à Pétain le 10 juillet 1940* », Fayard, 1995, p. 76-77.
- (13) François Igersheim : « *L'Alsace et la Lorraine à Londres et Alger, de la BBC à la Libération (1940-1944)* », *Revue d'Alsace*, n° 130, 2010, p. 199-273, note 41.
- (14) François Yves Le Moigne : « *La presse mosellane de l'exil (1939-1945)* », *Les Cahiers lorrains*, n° 4, 1983, p. 104.
- (15) Louis Noguères : « *Le véritable procès du Maréchal Pétain* », Fayard, 1955, p. 220-228 et le chapitre : « *Germanisation* », rédigé d'après le dossier « *Germanisation de l'Alsace et de la Lorraine du procès du maréchal Pétain* ».
- (16) Weygand : « *Mémoires* », Flammarion, 1950, t. 3, p. 251, 355 et suivantes.
- (17) www.senat.fr
- (18) François Marin Fleurot : « *Voter Pétain ? Députés et sénateurs sous la collaboration (1940-1944)* », Flammarion, 2015.
- (19) Robert Belot et Gilbert Karpman : « *L'affaire suisse. La Résistance a-t-elle trahi de Gaulle ?* », Armand Colin, 2009, 431 p.
- (20) Gaston Haelling : « *Une préfecture désannexée. Strasbourg 23 novembre 1944 - 8 mai 1945* », Le Roux 1954, 169 p.
- (21) Jules Albert Jaeger : « *Un soldat, le général Mittelhauser* », *L'Alsace française*, décembre 1949, p. 14-17.
- (22) *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 29 août 1963.